

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00323
Numéro SIREN : 413 891 011
Nom ou dénomination : SOJUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2021 sous le numéro de dépôt 1346

2050 - Bilan Actif

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 05/10/2020
Le Président,

DGFIP N° 2050 2020

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOJUDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise avenue d'Oradour sur Glane 87200 ST JUNIEN		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 1 3 8 9 1 0 1 1 0 0 0 1 2		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31/08/2020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	CRÉANCES		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *	Stocks	Créances	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOJUDIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 1 500 000)	DA	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 734 236	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	5 313 569	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 672 851	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	10 370 657
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	183 820	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	183 820	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 799 688	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	799 615	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	14 146	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 630 194	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 823 635	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	281 552	
	Autres dettes	EA	103 424	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	23 280	
	TOTAL (IV)	EC	12 475 536	
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	23 030 014	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 097 662	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 999		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOJUDIS		Exercice N		Néant ☐	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	49 365 734	FB	FC 49 365 734
	Production vendue { biens * services *	FD	8 103 022	FE	FF 8 103 022
		FG	4 005 690	FH	FI 4 005 690
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	61 474 446	FK	FL 61 474 446
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO 20 536
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 237 382
	Autres produits (1) (11)				FQ 32 137
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 61 764 502
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 43 682 722
	Variation de stock (marchandises)*				FT 143 537
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 4 787 673
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (35 224)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 3 102 423
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 960 550
	Salaires et traitements*				FY 3 896 011
	Charges sociales (10)				FZ 1 103 302
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant dotations aux provisions* Pour risques et charges dotations aux provisions				GA 950 162
					GB
					GC 4 812
	Autres charges (12)				GD 102 743
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 24 753
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 58 723 468
	operations en commun				GG 3 041 034
	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH 9 449
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 755
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK 378
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 2 802
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)				GP 3 936
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 64 897
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 64 897
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (60 960)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 2 989 522

(RFNVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise		SAS SOJUDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	22 006		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	26 492		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	48 498		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 219		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	39 690		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	47 909		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	588		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	614 248		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	703 012		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	61 826 387		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	60 153 536		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 672 851		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	15 565	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX	108 281	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	143 093	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 278	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOJUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 23 030 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 672 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH00-02)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISION LITIGE GALEC :

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Sojudis, le risque est évalué à 81 077€.

PROVISION SUR T.E.L. NON MANDATES NON UTILISES A LA CLOTURE :

Afin de prendre mieux en compte les exigences fiscales, la part des TEL non mandatés incluse dans le total des TEL en-cours est diminuée par le crédit d'un compte 709709999 et le débit du compte 419720000. Ce montant est ensuite provisionné, par le débit du 681525000 et le crédit du 151800000, du montant utilisable par les clients à hauteur de 99% au 31/08/20.

Autres éléments significatifs

AVANCE FINANCIERE :

Dans le cadre de son parrainage du magasin Niort Ouest Distribution, le prêt consenti à ce filleul s'établit à 250 000€.

IMMOBILISATIONS EN COURS :

Les immobilisations en cours sont relatives à des projets de BBJ et de développement de la zone commerciale

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 112 431	17 129	10 023	5 119 538
Immobilisations incorporelles	5 112 431	17 129	10 023	5 119 538
- Terrains	2 325 012	64 423	3 000	2 386 435
- Constructions sur sol propre	5 070 672	1 646 846	166 333	6 551 185
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 534 977	1 132 978		5 667 956
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 494 769	216 763	173 613	3 537 919
- Installations générales, agencements aménagements divers	241 778	16 319		258 098
- Matériel de transport	271 576			271 576
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	397 566	149 859	1 537	545 888
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	236 575	112 075	82 944	265 707
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 572 926	3 339 265	427 427	19 484 763
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 032 091	10 372	28 268	1 014 195
- Autres titres immobilisés	123 030			123 030
- Prêts et autres immobilisations financières	22 318			22 318
Immobilisations financières	1 177 438	10 372	28 268	1 159 543
ACTIF IMMOBILISE	22 862 795	3 366 766	465 718	25 763 844

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	96 845	8 514	5 449	99 911
Immobilisations incorporelles	96 845	8 514	5 449	99 911
- Terrains	502 764	61 806	3 000	561 570
- Constructions sur sol propre	3 501 317	291 702		3 793 019
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 841 018	243 467		3 084 485
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 140 994	271 297	173 613	2 238 677
- Installations générales, agencements aménagements divers	165 033	14 428		179 460
- Matériel de transport	268 808	2 333		271 142
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	306 532	56 615	1 537	361 610
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 726 466	941 648	178 150	10 489 964
ACTIF IMMOBILISE	9 823 311	950 163	183 599	10 589 874

Notes sur le bilan

Actif circulant.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 640 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	351 492		351 492
Prêts			
Autres	22 318		22 318
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	219 148	219 148	
Autres	973 220	973 220	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	74 279	74 279	
Total	1 640 457	1 266 648	373 810
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	115
Autres créances	392 230
Disponibilités	
Total	392 346

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	22 026			22 026
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 665	4 812	203	9 274
Total	26 691	4 812	203	31 300
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 812	203	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	81 077				81 077
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	94 085	102 743	94 085		102 743
Total	175 162	102 743	94 085		183 820
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		102 743	94 085		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 461 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 000	2 000		
- à plus de 1 an à l'origine	5 797 688	799 605	3 053 695	1 944 388
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	467 394	101 748	354 045	11 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 630 194	3 630 194		
Dettes fiscales et sociales	1 823 374	1 823 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 552	281 552		
Autres dettes (**)	435 908	435 908		
Produits constatés d'avance	23 281	23 281		
Total	12 461 391	7 097 662	3 407 740	1 955 988
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 169 465			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	717 823			
(**) Dont envers les associés	128 858			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 051 958	1 051 958	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 051 958	1 051 958	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 427
Emprunts et dettes financières divers	15 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 381
Dettes fiscales et sociales	1 554 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 308
Autres dettes	
Total	2 051 856

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	74 279
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	74 279

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	23 281
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	23 281

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 103 022		8 103 022
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 194 582		3 194 582
Ventes de marchandises	49 365 734		49 365 734
Produits des activités annexes	811 109		811 109
TOTAL	61 474 447		61 474 447

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Dans le cadre de sa mission légale de certification, la facturation des honoraires du commissaire aux comptes, pour l'exercice clos au 31/08/2019 s'est élevée à 8 100 € HT. Au titre de l'exercice clos au 31/08/2020, nous avons évalué la facturation à 8 100 € HT.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	1 620	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 599	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 842	
Autres charges	6 849	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		52
Rentrées sur créances amorties		988
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 967
Produits des cessions d'éléments d'actif		26 492
TOTAL	47 910	48 498

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 81 649 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	291 602
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	291 602
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	81 649
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2012, la société SAS SOJUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JALIDIS, avenue d'Oradour sur Glane 87200 SAINT JUNIEN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 144 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	127	
Ouvriers		
Total	144	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 860KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	447 917
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 340KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	144 500
<i>Emprunt CRCA nominal 510 KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	459 541
Avals et cautions	1 051 958
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 051 958
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 051 958

Dans le cadre des conventions de parrainage, SOJUDIS s'est engagé à couvrir les pertes d'exploitation des magasins suivants :
 - Ussel Distribution, Niort Ouest Distribution, Ile O'dis, Saint Maixent Distribution, Saintes Distribution.

Autres informations

Caution Azia Investissement au profit de BPI jusqu'à 01/2031,
 Caution Niort Ouest Distribution au profit du Crédit Agricole jusqu'à 06/2022,
 Caution Altho au profit du Crédit Mutuel jusqu'à 09/2023,
 Caution Altho au profit de la banque Edel jusqu'à 11/2020,
 Caution Altho au profit du Crédit Coopératif jusqu'à 12/2023,
 Caution SCI Les Remiégères au profit du Crédit Coopératif jusqu'à 04/2030.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de SOJUDIS :
 SAS Bonnemie Ile O'Dis - SAS Saint Maixent Distribution - SAS Ussel Distribution - SAS Limoges Distribution - SAS Saintes Distribution

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 361 587 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



CPA

Expert-comptable

*Inscrit au Tableau du Conseil de l'Ordre
de la Région de Bordeaux*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Pau

Bernard-Sylvain Poussou

BSP@cpanet.fr

SOJUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1.500.000 euros
Siège social : Avenue d'Oradour-sur-Glane

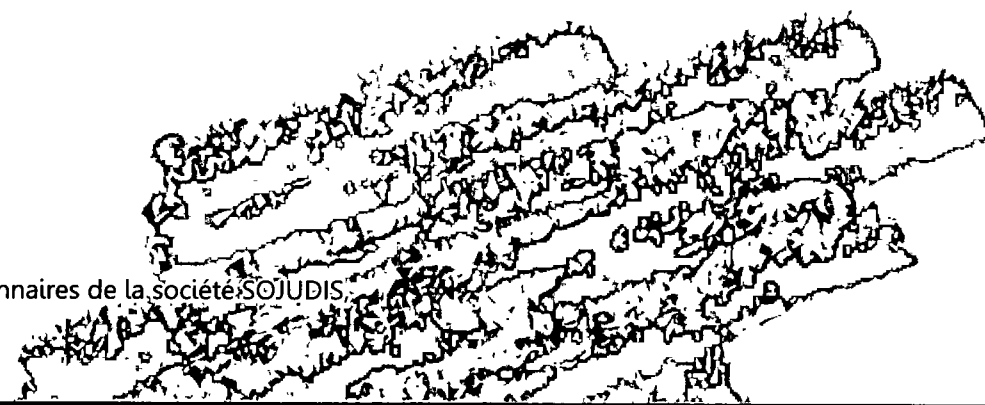
87200 – SAINT-JUNIEN

R.C.S. LIMOGES 413 891 011

SOJUDIS

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Aux Actionnaires de la société SOJUDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOJUDIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

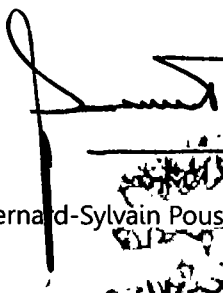
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bayonne , le 19 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie régionale Grande Aquitaine

CABINET POUSSOU & ASSOCIES

Bernard-Sylvain Poussou



COMPTES ANNUELS

DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

Bilan



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	119 538	99 911	19 627	15 586
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 000 000		5 000 000	5 000 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 386 435	561 570	1 824 865	1 822 248
Constructions	12 219 140	6 877 505	5 341 636	3 263 314
Installations techniques, matériel et outillage	3 537 919	2 238 677	1 299 242	1 353 775
Autres immobilisations corporelles	1 075 562	812 212	263 350	170 547
Immob. en cours / Avances & acomptes	265 707		265 707	236 575
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 014 195		1 014 195	1 032 091
Autres titres immobilisés	123 030	2	123 029	123 029
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 318	22 025	293	293
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 763 844	10 611 900	15 151 943	13 017 458
Stocks				
Matières premières et autres approv.	497 564		497 564	462 340
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 094 553		4 094 553	4 238 090
Créances				
Clients et comptes rattachés	219 148	9 274	209 874	156 087
Fournisseurs débiteurs	402 984		402 984	574 168
Personnel	476		476	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	142 102		142 102	5 875
Autres créances	427 658		427 658	365 963
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 163		1 163	1 185
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 027 418		2 027 418	1 264 100
Charges constatées d'avance	74 279		74 279	103 217
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 887 345	9 274	7 878 071	7 171 026
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	33 651 189	10 621 174	23 030 015	20 188 484

Bilan

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 734 237	1 734 237
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150 000	150 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 313 569	5 056 190
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 672 851	1 537 379
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 370 658	9 977 806
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	183 820	175 162
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 820	175 162
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	5 797 688	4 346 742
<i>Découverts et concours bancaires</i>	2 000	629
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 799 688	4 347 371
Emprunts et dettes financières diverses	467 394	441 917
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	332 222	178 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 146	4 562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 630 194	2 894 846
<i>Personnel</i>	1 013 189	1 165 609
<i>Organismes sociaux</i>	327 820	321 104
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	93 859	150 424
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	388 768	379 225
Dettes fiscales et sociales	1 823 636	2 016 363
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 552	29 105
Autres dettes	103 424	87 577
Produits constatés d'avance	23 281	35 218
TOTAL DETTES	12 475 537	10 035 516
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	23 030 015	20 188 484

COMPTES ANNUELS

DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

Compte de résultat



Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	49 365 734	50 300 836
Production vendue (biens)	8 103 022	8 010 127
Production vendue (services)	4 005 690	2 813 811
Chiffre d'affaires net	61 474 447	61 124 774
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 537	42 564
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	237 382	154 434
Autres produits	32 137	24 764
Total I	61 764 503	61 346 537
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	43 682 723	44 182 072
Variations de stock	143 538	178 746
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 787 674	4 722 793
Variations de stock	-35 225	1 064
Autres achats et charges externes (a)	3 102 423	2 789 453
Impôts, taxes et versements assimilés	960 550	924 890
Salaires et traitements	3 896 011	3 607 358
Charges sociales	1 103 303	1 313 341
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	950 163	877 496
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 812	229
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	102 743	94 085
Autres charges	24 753	31 157
Total II	58 723 468	58 722 685
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 041 034	2 623 852
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	9 449	9 122
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	756	752
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	378	189
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 803	3 368
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 937	4 309
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	64 898	65 418
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	64 898	65 418
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-60 961	-61 109
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 989 523	2 571 865

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	22 006	102 667
Sur opérations en capital	26 492	5 568
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		8 555
Total produits exceptionnels (VII)	48 498	116 790
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 219	58 679
Sur opérations en capital	39 691	8 203
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		967
Total charges exceptionnelles (VIII)	47 910	67 850
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	589	48 940
Participation des salariés aux résultats (IX)	614 248	605 450
Impôts sur les bénéfices (X)	703 012	477 976
Total des produits (I+III+V+VII)	61 826 387	61 476 757
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 153 536	59 939 378
BENEFICE OU PERTE	1 672 851	1 537 379
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

DU 01/09/2019 AU 31/08/2020

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOJUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 23 030 015 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 672 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH00-02)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISION LITIGE GALEC :

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Sojudis, le risque est évalué à 81 077€.

PROVISION SUR T.E.L. NON MANDATES NON UTILISES A LA CLOTURE :

Afin de prendre mieux en compte les exigences fiscales, la part des TEL non mandatés incluse dans le total des TEL en-cours est diminuée par le crédit d'un compte 709709999 et le débit du compte 419720000. Ce montant est ensuite provisionné, par le débit du 681525000 et le crédit du 151800000, du montant utilisable par les clients à hauteur de 99% au 31/08/20.

Autres éléments significatifs

AVANCE FINANCIERE :

Dans le cadre de son parrainage du magasin Niort Ouest Distribution, le prêt consenti à ce filleul s'établit à 250 000€.

IMMOBILISATIONS EN COURS :

Les immobilisations en cours sont relatives à des projets de BBJ et de développement de la zone commerciale

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 112 431	17 129	10 023	5 119 538
Immobilisations incorporelles	5 112 431	17 129	10 023	5 119 538
- Terrains	2 325 012	64 423	3 000	2 386 435
- Constructions sur sol propre	5 070 672	1 646 846	166 333	6 551 185
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 534 977	1 132 978		5 667 956
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 494 769	216 763	173 613	3 537 919
- Installations générales, agencements aménagements divers	241 778	16 319		258 098
- Matériel de transport	271 576			271 576
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	397 566	149 859	1 537	545 888
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	236 575	112 075	82 944	265 707
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 572 926	3 339 265	427 427	19 484 763
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 032 091	10 372	28 268	1 014 195
- Autres titres immobilisés	123 030			123 030
- Prêts et autres immobilisations financières	22 318			22 318
Immobilisations financières	1 177 438	10 372	28 268	1 159 543
ACTIF IMMOBILISE	22 862 795	3 366 766	465 718	25 763 844

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	96 845	8 514	5 449	99 911
Immobilisations incorporelles	96 845	8 514	5 449	99 911
- Terrains	502 764	61 806	3 000	561 570
- Constructions sur sol propre	3 501 317	291 702		3 793 019
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 841 018	243 467		3 084 485
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 140 994	271 297	173 613	2 238 677
- Installations générales, agencements aménagements divers	165 033	14 428		179 460
- Matériel de transport	268 808	2 333		271 142
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	306 532	56 615	1 537	361 610
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 726 466	941 648	178 150	10 489 964
ACTIF IMMOBILISE	9 823 311	950 163	183 599	10 589 874

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 640 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	351 492		351 492
Prêts			
Autres	22 318		22 318
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	219 148	219 148	
Autres	973 220	973 220	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	74 279	74 279	
Total	1 640 457	1 266 648	373 810
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	115
Autres créances	392 230
Disponibilités	
Total	392 346

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	22 026			22 026
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 665	4 812	203	9 274
Total	26 691	4 812	203	31 300
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 812	203	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	81 077				81 077
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	94 085	102 743	94 085		102 743
Total	175 162	102 743	94 085		183 820
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		102 743	94 085		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 461 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 000	2 000		
- à plus de 1 an à l'origine	5 797 688	799 605	3 053 695	1 944 388
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	467 394	101 748	354 045	11 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 630 194	3 630 194		
Dettes fiscales et sociales	1 823 374	1 823 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 552	281 552		
Autres dettes (**)	435 908	435 908		
Produits constatés d'avance	23 281	23 281		
Total	12 461 391	7 097 662	3 407 740	1 955 988
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 169 465			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	717 823			
(**) Dont envers les associés	128 858			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 051 958	1 051 958	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 051 958	1 051 958	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 427
Emprunts et dettes financières divers	15 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 381
Dettes fiscales et sociales	1 554 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 308
Autres dettes	
Total	2 051 856

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	74 279
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	74 279

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	23 281
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	23 281

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 103 022		8 103 022
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 194 582		3 194 582
Ventes de marchandises	49 365 734		49 365 734
Produits des activités annexes	811 109		811 109
TOTAL	61 474 447		61 474 447

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Dans le cadre de sa mission légale de certification, la facturation des honoraires du commissaire aux comptes, pour l'exercice clos au 31/08/2019 s'est élevée à 8 100 € HT. Au titre de l'exercice clos au 31/08/2020, nous avons évalué la facturation à 8 100 € HT.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	1 620	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 599	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 842	
Autres charges	6 849	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		52
Rentrées sur créances amorties		988
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 967
Produits des cessions d'éléments d'actif		26 492
TOTAL	47 910	48 498

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 81 649 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	291 602
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	291 602
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	81 649
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2012, la société SAS SOJUDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JALIDIS, avenue d'Oradour sur Glane 87200 SAINT JUNIEN.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 144 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	127	
Ouvriers		
Total	144	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 860KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	447 917
<i>Emprunt Crédit Coopératif nominal 340KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	144 500
<i>Emprunt CRCA nominal 510 KE - Nantissement du fonds de commerce</i>	459 541
Avals et cautions	1 051 958
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 051 958
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 051 958

Dans le cadre des conventions de parrainage, SOJUDIS s'est engagé à couvrir les pertes d'exploitation des magasins suivants :

- Ussel Distribution, Niort Ouest Distribution, Ile O'dis, Saint Maixent Distribution, Saintes Distribution.

Autres informations

Caution Azia Investissement au profit de BPI jusqu'à 01/2031,
 Caution Niort Ouest Distribution au profit du Crédit Agricole jusqu'à 06/2022,
 Caution Altho au profit du Crédit Mutuel jusqu'à 09/2023,
 Caution Altho au profit de la banque Edel jusqu'à 11/2020,
 Caution Altho au profit du Crédit Coopératif jusqu'à 12/2023,
 Caution SCI Les Remiégères au profit du Crédit Coopératif jusqu'à 04/2030:

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de SOJUDIS :
 SAS Bonnemie Ile O'Dis - SAS Saint Maixent Distribution - SAS Ussel Distribution - SAS Limoges Distribution - SAS Saintes Distribution

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 361 587 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

SOJUDIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.500.000 €
Siège social : Avenue d'Oradour sur Glane - 87200 ST JUNIEN
413 891 011 RCS LIMOGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 FÉVRIER 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019/2020, s'élevant à 1 672 851,27 € de la manière suivante :

- aux actionnaires, à titre de dividende, à concurrence de 1 417 500,00_ €
Soit 56,70 € par action,
- au compte "autres réserves, le solde soit 255 351,27 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 août 2017 : 1 240 000 €, soit 49,60 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 240 000 € ;
- ✓ Exercice clos le 31 août 2018 : 1 260 000 €, soit 50,20 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 260 000 € ;
- ✓ Exercice clos le 31 août 2019 : 1 280 000 €, soit 51,20 € par titre,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 280 000 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 FÉVRIER 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

